

La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants : Israël

Eliezer Ben-Rafael et Miriam Ben-Rafael



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/esp/287>

DOI : 10.4000/esp.287

ISSN : 2532-0319

Éditeur

Centre d'Information sur l'Éducation Bilingue et Plurilingue

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2014

Pagination : 65-76

ISSN : 1127-266X

Référence électronique

Eliezer Ben-Rafael et Miriam Ben-Rafael, « La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants : Israël », *Éducation et sociétés plurilingues* [En ligne], 36 | 2014, mis en ligne le 25 octobre 2014, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/esp/287> ; DOI : 10.4000/esp.287

LA FRANCOPHONIE DANS UNE SOCIÉTÉ NON-FRANCOPHONE D'IMMIGRANTS: ISRAËL

Eliezer BEN-RAFAEL et Miriam BEN-RAFAEL

Mettiamo qui in evidenza quattro modelli diversi di francofonia israeliana. Il primo è il francese etnoculturale, apparso nel corso degli anni '50 e '60, con l'arrivo di un gran numero di immigrati dall'Africa del nord, che hanno diffuso un rudimentale francese vernacolare, oltre al giudeo-arabo magrebino. Il loro passaggio all'ebraico non comportò l'abbandono immediato di queste lingue e così nella seconda generazione molti hanno ereditato dai genitori una certa conoscenza di questi codici. Il secondo modello, quello del franbreu, è illustrato da immigrati aventi la stessa origine che sono riusciti ad accedere alla classe media. Pur imparando l'ebraico ed inserendosi nel tessuto sociale, questi immigrati hanno mantenuto il francese come simbolo di distinzione sociale. Tuttavia il loro francese si è progressivamente trasformato a contatto con l'ebraico. Il terzo modello è quello del capitale linguistico. In effetti il francese è una lingua apprezzata anche da numerosi non francofoni. Questi discenti elaborano regole sistematiche per apprendere il francese sulla base dell'ebraico, esemplificando così la nozione di interlingua. Il quarto modello è il francese transnazionale, modello portato dall'ondata migratoria francofona cominciata verso la fine degli anni '80: è l'elemento caratteristico di una diaspora transnazionale che si inserisce nella società e ne acquisisce la lingua, pur riunendosi in gruppi e mantenendo contatti con la comunità d'origine. Buona parte di questa popolazione riflette la volontà di continuare a formare un pubblico francofono, caratteristico del ritratto -già composito- della società israeliana.

There are four distinct models of Francophony in Israël. The first is ethnocultural French, which appeared in the country during the 1950s-60s with the arrival of a large number of immigrants from North Africa of whom many spoke a basic, vernacular French along with their native Judaeo-Arabic. Passing over to Hebrew did not imply immediately abandoning those languages and many of their children inherited some parts of them. Other immigrants of the same origin – or from other countries where French was spoken – came with the cultural and material resources that fit into the middle class, and illustrate the second model, known as Franbrew. While they learned Hebrew and integrated the society, these immigrants kept French as a symbol of social distinction used with their spouses and friends, as well as in cultural pursuits. But their French gradually changed in contact with Hebrew. The third model refers to a linguistic capital. In this case, French is equally appreciated by many non-French-speakers. Linguistic skills are developed independently from origins and do not designate a distinct social entity. Taking off from Hebrew, these learners develop systematic rules for understanding French, creating an interlanguage. The fourth model is transnational French. It was brought in by the wave of French-speaking immigrants that arrived towards the end of the 1980s; typical of a transnational diaspora that integrates society and learns the local language while sticking together and keeping in touch with the homeland. A large part of this population reflects the desire to be and remain a Francophone public typical of the already composite portrait of Israeli society.

En analysant la présence du français en Israël dans ses contextes sociolinguistiques et sociologiques (Ben-Rafael & Ben-Rafael 2013), nous mettons quatre modèles distincts en évidence. Deux

La francophonie dans une
société non-francophone
d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

LE FRANÇAIS ETHNOCULTUREL

de ces modèles sont liés à des phénomènes de migration; un troisième est attaché à la mondialisation contemporaine qui n'épargne pas ce pays; un quatrième modèle découle à la fois du fait de la migration et de la mondialisation. Notre intention est de découvrir la diversité des francophonies dans une société non-francophone telle que la société israélienne.

Ce modèle est apparu dans le pays durant les années 1950 et 1960, avec l'arrivée de plus de deux cent mille immigrants en provenance d'Afrique du Nord. Le français leur était familier et leur était souvent pleinement acquis pour plusieurs raisons possibles: c'était la langue de l'environnement et des média; celle enseignée à l'école, celle qui était attachée au statut social; celle, aussi, des études secondaires et supérieures. Beaucoup de ces immigrants, cependant, n'avaient reçu qu'une éducation primaire, étaient issus de couches populaires et originaires de petites localités éloignées des grands centres urbains. Pour eux, la langue principale était le judéo-arabe et le français qu'ils possédaient était la plupart du temps un français populaire et familier, voire rudimentaire (1).

Ces immigrants-là se sont souvent regroupés en Israël dans des villes de périphérie – dans le nord ou le sud du pays – ou des quartiers défavorisés des grands centres urbains. Ils ont eu tendance à reproduire dans leurs nouveaux espaces, des modèles de vie qui tentaient de concilier la réalité nouvelle à laquelle ils étaient confrontés et les coutumes d'antan. Un attachement à la tradition que devaient contrecarrer le système scolaire israélien, le service militaire et son influence sur le comportement discipliné et le rapport des individus à la technologie avancée, les opportunités de nouvelles occupations et les attraits d'une société de consommation.

Une influence majeure a été l'acquisition de l'hébreu. Le passage à l'hébreu était légitimé par le fait qu'il s'agissait, ni plus ni moins, de la langue de la Bible, commune à tous les héritages judaïques. La langue qui commandait le respect de tous. Malgré tout, l'adoption de l'hébreu n'impliquait pas l'abandon immédiat et total du judéo-arabe ou du français populaire. Beaucoup, parmi la deuxième génération, ont ainsi hérité de leurs parents certaines connaissances de ces codes. Certains ont même conservé les accents originaux dans leur pratique de l'hébreu.

En outre, dans certaines localités plus éloignées que d'autres des centres urbains, le français et le judéo-arabe se sont maintenus plus tardivement qu'ailleurs. Une étude conduite à Dimona, petite ville du sud, durant les années 1970 et 1980, a porté sur les résidents d'origine marocaine dont la majorité appartenait à ces couches défavorisées.

La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

LE FRANBREU

Cette étude a montré l'importance croissante de l'hébreu qui était déjà à l'époque la langue publique dominante, celle dans laquelle s'exprimaient couramment les jeunes et les adultes d'âge mûr. Ce tournant vers l'hébreu et sa réussite fulgurante est certainement un des prodiges de l'épisode de l'immigration de masse (2). Ce processus, cependant, n'a pas été incompatible avec une certaine conservation des langues d'origine. Dans la Dimona de ces années, le judéo-arabe marocain était encore vivant pour de nombreux habitants, et pas seulement parmi les gens âgés. Le judéo-arabe était encore familier même aux jeunes qui appréciaient les films et les cassettes-vidéo arabes.

En même temps, le français populaire, lui non plus, n'était pas complètement oublié. Nous avons rencontré certaines personnes qui lisaient encore des livres et des magazines français, bien que la plupart s'expriment dans un français approximatif. Cette francophonie s'est essouffée, il faut le souligner, plus facilement au sein de la jeune génération de Dimona que le judéo-arabe marocain, lui aussi en perte de vitesse. Il reste que l'hébreu qui avait cours dans cette ville, comportait de nombreux termes français et arabes qui pour certains s'y trouvent encore.

Ce qui ne favorisa pas le maintien du français est que la première langue étrangère étudiée dans tout l'établissement éducationnel est définitivement l'anglais.

Un sort bien différent fut celui du français des immigrants de la même origine qui, arrivés dans le pays avec des ressources culturelles et matérielles, ont rapidement accédé ici à la classe moyenne. Ce français-là a connu un parcours assez semblable à celui des immigrants francophones de statut social analogue qui arrivèrent d'autres pays – des Balkans ou du Moyen-Orient, de la Roumanie à l'Égypte – qui avaient adopté le français comme seconde langue, sinon comme la première, à une époque où cette langue jouissait, dans de nombreux pays, du prestige de la «langue culturelle par excellence». Tout en apprenant l'hébreu et s'insérant dans le tissu social israélien, ces immigrants ont préservé l'usage du français dans une partie de leur vie sociale et culturelle, et aussi comme symbole de distinction sociale.

En Israël, dans les années 1950-1970, l'idéologie dominante avait, cependant, érigé l'adoption de l'hébreu comme langue nationale exclusive en exigence impérative. Pourtant cette idéologie ne put empêcher les francophones de classe moyenne, comme les locuteurs d'autres langues et de statut social semblable, d'utiliser leurs codes d'origine ne fût-ce qu'entre conjoints et amis, ou encore dans leurs lectures ou autres activités culturelles. Avec leurs enfants, il est vrai, l'obstacle était souvent trop ardu: c'est, en effet, à l'anglais qu'allait la préférence, et des parents, et des enfants en ce qui concerne l'importance de l'acquisi-

La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

tion d'une deuxième langue. En outre, les jeunes, plus que leurs parents, étaient sensibles à l'exigence sociétale «*Ivri daber Ivrit*» – «Hébreu par l'hébreu». Aujourd'hui, nombre de francophones de cette époque regrettent de ne pas avoir insisté pour maintenir une pratique du français avec leur progéniture. Mais, de toute évidence, il est plus que difficile de faire marche arrière – sinon, un tant soit peu, avec les petits-enfants.

Par ailleurs, le français lui-même s'est progressivement transformé au contact avec l'hébreu et c'est cette transformation qui a engendré le *franbreu*. Le franbreu s'exprime dans le lexique, la syntaxe et la morphologie. Les recherches sur les contacts de langues en général parlent d'interférences, de calques, d'emprunts lexicaux, de *code-switching*, de simplification, d'attrition, et d'innovations grammaticales et lexicales. Le *franbreu* illustre bien ces tendances universelles.

On remarque ainsi la fréquence élevée des *code-switchings* (ou alternance de codes) entre français et hébreu qui vont de l'insertion en français d'une unité en hébreu ou emprunt, à celle de longs segments. Comme le constate la littérature des contacts de langues (Gardner-Chloros 2009, Poplack 2004), les noms constituent la grande majorité des emprunts, suivis par les phatiques et les adverbes. La plupart des emprunts sont des substituts à des termes équivalents en français, ou bien viennent combler l'absence de termes appropriés. Certains peuvent alterner avec leurs équivalents français, d'autres, en revanche, n'alternent jamais, au risque sinon de perdre leur signification exacte dans la traduction littérale. Les termes «mariage» et «*khatuna*» (mariage), par exemple, peuvent être utilisés en alternance, mais «*khupa*» (la cérémonie de mariage) est spécifique à l'hébreu. On utilise indifféremment «*memshala*» ou «gouvernement», mais seulement *knèsèt* (parlement).

Les emprunts structurent surtout le discours sur des sujets spécifiques tels que le kibboutz, la politique, la religion, ou l'immigration (Tableau 1). Ils sont le trait majeur du *franbreu* et ne résultent pas simplement de l'oubli du français; ils représentent aussi de nouveaux outils à la disposition des locuteurs. Ainsi, même lorsque l'emprunt est traduisible en français, le locuteur préfère employer des termes en hébreu; il choisira «*morim*» pour désigner les instituteurs, «*misrad habriut*» à propos du ministère de la Santé. Les alternances de codes ont des rôles très variés dans la conversation. Elles facilitent des développements discursifs et des juxtapositions rhétoriques; elles marquent des tournants dans le discours et signalent des rapports de discours indirect. Des *code-switchings* apparaissent également dans des expressions idiomatiques, ou des formules de félicitations (*Mazal tov* ou bonne chance, comme formule de félicitation).

TABLEAU 1: MOTS HÉBREUX UTILISÉS COURAMMENT EN FRANBREU*

Vocabulaire attaché au kibbutz		Vocabulaire attaché aux institutions publiques	
<i>khavérim</i>	membres du kibbutz	<i>khaver knèsèt</i>	membre du
<i>aséfot</i>	assemblées	<i>avoda</i>	parti socialiste
<i>vaadot</i>	comités	<i>kupat kholim</i>	mutuelle santé
<i>markolit</i>	épicerie	<i>machkanta</i>	hypothèque
<i>chkhuna</i>	quartier	<i>bituakh léumi</i>	sécurité sociale
<i>garin</i>	groupe de pionniers	<i>pardès</i>	orangerie
<i>tnua</i>	mouvement	<i>mifalim</i>	usines

*Ces mots se substituent systématiquement à leurs équivalents français indépendamment du contexte

La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

Le *franbreu* comporte des déviations du lexique français standard. Les interférences et les calques sont nombreux tandis qu'on constate une tendance à la réduction sémantique des termes français, véritables calques de leurs équivalents hébreux. Bien des phatiques sont également des calques; les confusions lexicales ne sont pas rares; des mots passe-partout comme «truc», «machin» ou «chose» se substituent aux termes français problématiques. Les répétitions lexicales sont abondantes et on note une tendance aux innovations; de nouveaux verbes apparaissent, qui combinent radicaux hébreux et suffixes français (voir exemples dans le Tableau 2).

TABLEAU 2: EXEMPLES DE DÉVIATIONS LEXICALES DU FRANÇAIS STANDARD EN FRANBREU

- (1) la phrase standard «j'ai perdu 28 kgs» devient en *franbreu*: j'ai fermé 28 kgs (calque de l'hébreu: *sagarti esrim ve-shmona kilo*)
- (2) le mot «chanson» prend le sens de «poème» (comme en hébreu le mot «*chin*» qui a les deux significations)
- (3) métier (profession) devient aussi: matière scolaire/comme en hébreu le terme: *miktsoa* qui a les deux significations
- (4) *tsilumer* (du mot hébreu «*tsilum*»/photo +er, suffixe du premier groupe verbal français) est employé à la place du verbe français: photographier
- (5) *fsfuser* (de: *fsfus*/échec+ er), à la place de: échouer
- (6) si ils seront au *tikhon*, je leur dirai d'apprendre le français
Au lieu de: s'ils vont au lycée, je leur dirai d'apprendre le français
- (7) elle préfère que je vais en Italie – au lieu de: elle préfère que j'aille en Italie
- (8) elle aide à sa mère, au lieu de: elle aide sa mère
- (9) tu me donnes ce que j'ai besoin – au lieu de: tu me donnes ce dont j'ai besoin
- (10) je vais souvent là – au lieu de: j'y vais souvent

La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

UN CAPITAL LINGUISTIQUE

En parallèle, la grammaire du *franbreu* voit le système verbal se simplifier: le futur prend la place du conditionnel; le subjonctif est souvent absent. Ces tendances sont le reflet de l'influence de l'hébreu où ces deux modes sont inexistants.

De surcroît, les valences verbales sont très souvent différentes de celles du français standard, remplacées par des calques d'équivalents en hébreu. Une source supplémentaire de confusion vient de la non-correspondance des pronoms relatifs: «que» prend la place de «qui», «dont» et «où», comme en hébreu où l'on ne trouve que la forme «*che*». De plus, les pronoms français «y» et «en», sans équivalents hébreux, sont rares en *franbreu*; «y» est éventuellement remplacé par des adverbes français, comme «là» ou «là-bas».

Lorsque nous parlons de francophonie israélienne, nous devons en outre mentionner que le français est ici une langue également appréciée par de nombreux non-francophones. Cette appréciation, cependant, concerne surtout le fait que cette langue constitue un capital linguistique dont la valorisation est une fonction de l'effet de la globalisation. L'anglais reste bien sûr plus que jamais la *lingua franca* incontournable de cette époque de grands échanges humains et matériels de par le monde, mais d'autres langues comme le chinois, l'espagnol ou le russe suscitent également un grand intérêt grâce à leur large diffusion et aux possibilités de communication qu'ils garantissent. Ces langues intéressent les jeunes attirés par les voyages, les gens d'affaires en contact avec des partenaires lointains, les professionnels de tout domaine ou tout simplement les individus désireux d'élargir leurs horizons. Une enquête nationale a constaté que le français prend place, chez les Israéliens, parmi les langues attractives. Son acquisition est largement considérée comme un atout. Dans les écoles israéliennes, les programmes d'études du français sont structurés en fonction de cette orientation capital-linguistique, c'est-à-dire une orientation qui lie des bénéfices concrets à l'acquisition de la langue. C'est cette même orientation que l'on retrouve dans l'enseignement des institutions spécialisées: écoles Berlitz; cours universitaires de langues étrangères; apprentissages offerts par les services culturels de l'Ambassade française. Le français attire ses étudiants en raison surtout de son utilité comme langue de communication, d'opportunités d'emploi ou d'affaires, ou encore de facilités touristiques.

Trait caractéristique, tous ces demandeurs d'acquisition du français à partir de l'hébreu sont intéressés par la langue plus que par la culture française. Ce modèle privilégie des compétences linguistiques indépendamment de leurs substrats, et ne délimite pas une entité sociale distincte, encore moins une communauté; il dépend exclusivement d'inté-

rêts actuels ou virtuels de «clients» agissant à titre individuel. Ces apprenants sont l'illustration d'un processus sensiblement différent de celui entrant dans la formation du *franbreu*, généré, quant à lui, par des francophones dont le français est influencé par l'apprentissage et la pratique de l'hébreu. Le dénominateur commun réside dans le fait que les uns partent du français pour aller vers l'hébreu, et les autres de l'hébreu vers le français, mais les formes linguistiques auxquelles leur français aboutit ne peuvent se confondre. Au cours de ces dernières années, des milliers d'Israéliens ont acquis cette dernière variété de français que nous appelons *interlangue* et qui répond aux modèles élaborés, entre autres, par Larry Selinker (1992), Elaine Tarone (2009) et Lydia White (2003).

TABLEAU 3: MICROSYSTÈMES CHOISIS
DE L'INTERLANGUE FRANÇAIS/HÉBREU

(1) Prépositions

Ex. 1: Ils ont dormi à la forêt – au lieu de ... «dans la forêt»
à exprime une relation statique à l'égard de la location; son équivalent hébreu est «*be*»

Ex. 2: Ils sont allés à Midi – au lieu de ... «dans le Midi»
à exprime une relation directionnelle dynamique; son équivalent hébreu est «*la*»

(2) Pronoms relatifs

Ex. 1: Il a vu un docteur que leur a dit... au lieu de ... «qui leur a dit»

Ex. 2: C'est un livre que critique la américaine société... au lieu de ... «qui critique»

(3) Système négatif

Ex. 1: un élément négatif précède le verbe comme en hébreu:
Ils ne veulent retourner à Russie – au lieu de... «ils ne veulent pas retourner en Russie»

Ex. 2: non application des contraintes du français

Je n'ai pas rencontré personne – au lieu de... «je n'ai rencontré personne»

Des travaux qui ont suivi la méthodologie de l'analyse contrastive et de l'analyse des erreurs pour explorer le français deuxième langue des apprenants hébreophones montrent que ces apprenants élaborent des règles systématiques d'appréhension du français sur la base de l'hébreu et de ce qu'ils saisissent graduellement à mesure des connaissances précises du français qu'ils acquièrent. Cet état exemplifie la notion d'*interlangue*.

La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

LE FRANÇAIS TRANSNATIONAL

Parmi les facteurs qui contribuent à ce développement, l'interférence de l'hébreu est le facteur prédominant influençant la plupart des catégories grammaticales: le genre des noms; les déterminants définis, indéfinis et possessifs; l'ordre des mots; la valence verbale; le système prépositionnel; les pronoms relatifs; la négation; le système pronominal. On relève également des erreurs non interférentielles telles que les généralisations erronées ou la formation de règles spécifiques à l'interlangue. Si certains apprenants atteignent une maîtrise du français standard, pour qui la notion d'*interlangue* perd toute pertinence, chez de nombreux autres, les erreurs tendent à former un ensemble structuré (voir Tableau 3).

Ce modèle, le plus récent, est porté par la vague d'immigration francophone qui a commencé vers la fin des années 1980, suite à la recrudescence de l'antisémitisme en France (3), avec 2 000 à 5 000 immigrants par an. En 2014, on peut estimer que plus de 50 000 personnes résidant en Israël sont issues de cette immigration. Ces nouveaux venus (NVs) constituent un groupe inconnu jusqu'alors d'immigration francophone en Israël.

Les nouveaux venus sont relativement plus nombreux que les francophones *vatikim* (anciens) à avoir reçu une éducation supérieure, ce qui signifie aussi qu'ils ont de meilleures chances d'atteindre des strates professionnelles élevées. Les nouveaux venus sont également plus jeunes, ce qui présuppose une entité socialement plus ambitieuse. Par ailleurs, les nouveaux venus (NVs) sont plus religieux et plus traditionalistes que les *vatikim*, même si la plupart sont originaires, directement ou indirectement, de la même région, l'Afrique du nord. Les NVs semblent aussi plus satisfaits des conditions de vie rencontrées en Israël que les *vatikim*, tandis qu'ils font état de relations plus intenses et plus régulières avec la France. Les pratiques culturelles et linguistiques des NVs sont marquées par une plus forte allégeance à la langue et la culture françaises. La plupart d'entre eux conservent le français comme la langue des échanges au sein de la famille et dans la vie sociale – ce qui n'est pas, ou plus, la caractéristique de nombreux *vatikim*. Le français cède la place à l'hébreu comme la langue la plus utilisée par les enfants entre eux, mais cette tendance est toutefois moins évidente chez les enfants des NVs que chez ceux des *vatikim*.

Ces traits sont ceux d'une diaspora transnationale, une diaspora qui s'insère dans la société tout en souhaitant se regrouper dans des espaces qu'ils ont choisis et en maintenant des relations avec leur pays et leur communauté d'origine. En bref, ces nouveaux venus manifestent leur volonté d'apprendre l'hébreu et sa culture sans renoncer au français.

Ces NVs constituent une entité fort particulière dans le paysage

La francophonie dans une
société non-francophone
d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

humain et social d'Israël. Par leurs études et leurs professions, ils ne peuvent être assimilés aux couches défavorisées dans lesquelles on retrouve aussi de nombreuses personnes d'origine nord-africaine des vagues d'immigration précédentes. Ils contrastent également avec les francophones de classe moyenne, d'Afrique du nord ou d'autre part, qui les ont précédés et qui, depuis une génération et demie se sont dispersés dans les classes moyennes, alors que leurs enfants perdaient toute attache avec la francophonie.

Ces NVs détonnent aussi dans les milieux de la classe moyenne non-francophone – la majorité dans cette société – à plusieurs égards. Ils sont souvent religieux ou traditionnels, et non tout simplement laïcs; le français est leur première langue et leur orientation culturelle est vers la France et non vers les États-Unis comme c'est le cas pour l'Israélien moyen pour qui l'anglais est la première langue étrangère. Les NVs constituent donc en Israël un nouvel élément social en soi, et en même temps, un type original de population francophone.

On peut s'attendre à ce que le français de ces nouveaux venus reflète, avec le temps, l'influence du contact avec l'hébreu, et qu'il se rapproche du *franbreu*. Mais d'autre part, cette population produit des cadres d'activités et de socialisation dans lesquels le français normatif reste prédominant. Ces cadres structurent la dimension communautaire de cette population et concrétisent son caractère transnational.

Depuis les années 1990, associations et sites internet francophones se sont multipliés. Ainsi, plus de quatre-vingt associations d'ampleur diverse sont actives actuellement. Certaines de ces associations mettent l'accent sur les préoccupations humanitaires et ciblent la population israélienne en général; elles expriment une contribution francophone à la construction de cette société. Un autre groupe d'associations traite des problèmes de l'insertion sociale des immigrants. Certaines sont locales et d'autres sont des branches franco-israéliennes d'institutions juives internationales de bienfaisance. D'autres encore travaillent en coordination avec des antennes en France. Une autre catégorie d'associations vise les groupes professionnels spécifiques – gens d'affaires, étudiants ou autres. Un groupe supplémentaire d'associations se consacre à des activités culturelles françaises et multiplie les foyers d'activités culturelles (séances de cinéma, conférences ou concerts) et sociales (réceptions) en langue française.

Un autre élément qui participe à construire une communauté est le réseau de sites internet francophones qui, depuis les années 1990, ne cesse de croître. Certains de ces sites sont informatifs et d'autres dédiés à des sujets culturels, politiques, ethniques ou religieux. Certains coopèrent avec des équipes basées en France, et

La francophonie dans une société non-francophone d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

EN CONCLUSION

forment des initiatives binationales. Citons aussi cette dernière innovation, la station de télévision France 24 qui diffuse en français, arabe et anglais 24h sur 24, à partir du port de Jaffa.

Il n'y a que peu de cohérence entre ces francophonies, ni d'un point de vue sociologique, ni sur le plan de leur développement sociolinguistique, surtout en ce qui concerne le *franbreu* et l'*interlangue*. Pourtant, aucun de ces modèles ne peut être retiré de l'analyse sans nuire à l'intelligence du tableau général de la présence du français en Israël. Dans ce sens, ces quatre modèles constituent des composantes d'une même configuration. Un *gestalt* de la présence du français, caractéristique ici d'une société non-francophone d'immigrants, à l'heure de la mondialisation. Bien peu de choses, semble-t-il, peuvent lier ces francophonies entre elles hormis leur rapport – à chaque fois singulier – à la langue française. Il n'en demeure pas moins qu'en cela, ils partagent effectivement ce que Wittgenstein (*cf.* Schatzki 1996) appelle «un air de famille»: envers et contre toutes les différences de leurs expériences de vie, les acteurs peuvent plus ou moins se comprendre et communiquer à partir de leurs français respectifs – tout en appartenant aussi, intégralement, à la population israélienne hébreuophone.

FIGURE 1: LE FRANÇAIS DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE ISRAËLIEN



Aujourd'hui, toutefois, une bonne partie de cette population connaît un foyer d'activité et de militantisme qui aspire à lui insuffler une nouvelle cohérence dans le sens d'une volonté générale de maintenir un public francophone attaché à sa langue (minoritaire) comme fait caractéristique et permanent du portrait – déjà composite – de la société israélienne. Ce sont les NVs qui ont imprimé, qui impriment déjà publiquement leur présence dans le paysage humain et social d'Israël.

La Figure 1 donne quelques exemples d'enseignes françaises apparues dans une des villes, Natanya, où se concentre un bon nombre de NVs. Mais arriveront-ils, ces Nouveaux venus, à faire de la francophonie un aspect marquant du multiculturalisme israélien? Quel défi!

BIBLIOGRAPHIE

- BEN-RAFAEL, E. & BEN-RAFAEL M. 2013. *Sociologie et Sociolinguistique des Francophonies israéliennes*, Frankfurt-Am-Main, Peter Lang.
- BENSIMON-DONATH D. 1977. *L'Intégration des Juifs Nord-Africains en France*, Paris, La Haye: Mouton.
- CHOURAQUI A. 1952. *Les Juifs d'Afrique du Nord*, Paris, Presses universitaires de France.
- COOPER R. 1989. *Language Planning and Social Change*, Cambridge University Press.
- GARDNER-CHLOROS P. 2009. *Code-Switching*, Cambridge University Press.
- POPLACK S. 2004. Code-Switching, pp. 589–596 in U. Ammon, N. Dittmar, K.J. Mattheier & P. Trudgill. *Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society* (2nd ed.). Berlin, Walter de Gruyter.

La francophonie dans une
société non-francophone
d'immigrants: Israël

E. BEN-RAFAEL
ET M. BEN-RAFAEL

SCHATZKI T. R. 1996. *Social Practices: A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*, Cambridge University Press.

SELINKER L. 1992. *Rediscovering Interlanguage*, New York, Longman.

TARONE E. 2009. A sociolinguistic perspective on interaction in SLA, pp. 41-56 in A. Mackey & C. Polio (Eds.), *Multiple Perspectives on Interaction: Second language research in honor of Susan M. Gass*. New York, Routledge.

WHITE L. 2003. On the Nature of Interlanguage Representation, pp. 18-42 In C. Doughty & M. H. Long (Eds.), *The Handbook of Second Language Acquisition*, Oxford, Blackwell.

NOTES

(1) L'importance relative de chacune de ces langues chez chacun dépendait de son origine urbaine (plutôt francophone) ou rurale (plutôt et surtout judéo-maghrébine) (Bensimon-Donath 1977, Chouraqui 1952).

(2) On peut préciser ici que l'hébreu, langue du culte juidaïque et de sa liturgie, n'a jamais été totalement ignoré des populations juives dans le monde, et surtout de celles qui sont restées proches de leurs traditions. Il était fort souvent 'sur le bout de la langue'. En outre, les Juifs des pays arabophones jouissaient de l'avantage de posséder un judéo-arabe proche de l'hébreu à de nombreux égards de par son caractère sémitique. Ajoutons encore la mise sur pied par les institutions de cadres d'enseignement de l'hébreu (*oulpan*, pluriel *oulpanim*) qui ont couvert tout le pays et ont offert un enseignement de quelques mois suffisant pour disséminer un premier niveau de compétence de la langue parmi les nouveaux immigrants. L'école pour les jeunes, le service militaire, les médias et la pratique de la sphère publique ont, eux aussi, contribué à cet exemple singulier de *language revival*.

(3) Le site web 'Mémoire juive et éducation' donne les statistiques officielles des agressions antisémites en France pour la fin des années 1980: deux agressions en 1986; 13 en 1987; 17 en 1988; 18 en 1989; 20 en 1990 (année de la profanation du cimetière juif de Carpentras); 40 en 1991; 80 en 1992 (<https://www.facebook.com/MemoireJuiveEtEducation> – téléchargé le 4.2.2014). Il est aussi à noter que cet antisémitisme s'est perpétué – sinon amplifié – ces dernières années, entre autres, par des spectacles populaires anti-juifs ou une manifestation de masse comme celle du 26.1.2014 dans les rues de Paris, où on a vu et entendu le slogan 'Juif, la France n'est pas à toi' (*Huffington Post* 27.1.2014).